

Assurer la sécurité des opérations de maintenance en zone ATEX :

Niv 2

21 heures

Programme de formation

Public visé

Personnes chargées de la rédaction des autorisations de travail et/ou de l'encadrement des opérations de maintenance en zones ATEX.

Techniciens électriciens ou non, instrumentistes assurant les opérations d'entretien et de dépannage des matériels et installations en zone ATEX.

Pré-requis

Aucun.

Objectifs pédagogiques

1. Identifier les zones ATEX et les caractéristiques des produits nécessaires à la maintenance des matériels.
2. Lire et comprendre le marquage des matériels.
3. Identifier les règles de maintenance des matériels certifiés et des installations pour zones ATEX.
4. Identifier les règles d'intervention en zones ATEX
5. Lire et comprendre les instructions de l'autorisation de travail
6. Identifier et appliquer la méthode d'analyse des risques et de rédaction de l'autorisation de travail

Programme

Accueil des stagiaires

Module commun

- Les mécanismes de l'explosion (e-learning tutoré -15 minutes)
- Démonstration formateur : Simulation d'explosions
- Règles générales de sécurité
- Rappel sur les zones et les produits
- Rappel du contexte réglementaire et normatif

Module technique (qualification)

- Marquage des matériels certifiés ATEX et adaptation aux zones ATEX
- Règles générales de maintenance des matériels ATEX
- Règles particulières de maintenance des matériels électriques "antidéflagrant"
- Règles particulières de maintenance des matériels électriques "sécurité augmentée"
- Règles particulières de maintenance des matériels électriques "sécurité intrinsèque"
- Règles particulières de maintenance des matériels électriques "à autorisation réduite"
- Règles particulières de maintenance des matériels électriques à "encapsulage"
- Règles particulières de maintenance des matériels électriques à "surpression interne"

- Règles particulières de maintenance des matériels électriques "protection contre l'inflammation des poussières"
- Règles particulières de maintenance des matériels des autres modes de protection électriques
- Règles particulières de maintenance des installations électriques
- Règles particulières de maintenance des matériels non-électriques "antidéflagrant"
- Règles particulières de maintenance des matériels non-électriques "sécurité de construction"
- Règles particulières de maintenance des matériels non-électriques "immersion dans un liquide"
- Règles particulières de maintenance des matériels non-électriques "détection des sources d'inflammation"
- Règles particulières de maintenance des installations non-électriques

Module sécurité (Habilitation)

- Contexte réglementaire des interventions en zone ATEX
- Obligations et responsabilités de l'encadrement des interventions
- Méthodologie d'analyse des risques préalable à une intervention en zones ATEX
- Application de la méthode d'analyse des risques à une intervention

Synthèse formation

Modalités pédagogiques

Chaque séquence pédagogique proposée présente un équilibre entre la transmission des informations par le formateur, la sollicitation des stagiaires et la mise en application des connaissances acquises au travers de questionnaires ou de travaux pratiques.

L'approche pédagogique : pragmatique et active, apprentissage simple et dynamique.

Moyens et supports pédagogiques

Accès à un espace personnel et privé pour chacun des participants. Cet espace permet de se connecter depuis n'importe quel appareil connecté et d'accéder aux informations relatives aux formations passées et futures (fiche programme, livret stagiaire, documentation complémentaire, etc.).

Option : fourniture du livret stagiaire en format papier à la demande.

Utilisation de matériel pédagogique.

Modalités d'évaluation et de suivi

Au cours de la formation, chaque séquence fait l'objet de questionnaires qui permettent d'évaluer les connaissances acquises.

Un avis sur les résultats du questionnaire vous sera transmis en fin de formation.

Informations sur l'accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les aménagements à prévoir au 04.23.16.04.69.

Informations sur l'admission

Maintien des sessions inter-entreprises garanti à partir de 3 participants inscrits.

Afin de préparer la formation, les inscriptions de stagiaires doivent être réalisées 12 jours ouvrés minimum avant la date de la formation si l'option « Fourniture des documents stagiaires format papier » est retenue et 3 jours ouvrés si cette option n'est pas retenue.